

# Bac Pro CGEA

Baccalauréat Professionnel
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Apprentissage -



36 mois pouvant varier selon positionnement



Septembre 2023 à juin 2026



Magnac-Laval



Niveau 4



CONDITIONS DU MÉTIER

• s'installer comme chef d'exploitation,

• devenir salarié responsable d'atelier en productions animales,

Le Bac Pro CGEA est un diplôme de niveau IV qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation)

#### Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.



Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Site de Magnac-Laval Route de la Souterraine 87190 Magnac-Laval 05.87.77.60.02

cfa.haute-vienne@educagri.fr





#### Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 15\* et 29\*\* ans,
- sortant de 3<sup>e</sup> générale, technologique ou de l'Enseignement Agricole ou titulaire d'un diplôme de niveau 3.
- \* 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup> ou 16 ans dans les autres cas
- \*\* pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

#### Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.

### Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

#### Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente.
- Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

# Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e).

#### Modalités d'adaptation du parcours

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement.
- Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »).
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

#### Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre.
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques).

#### Contenus principaux de la formation

# Enseignements généraux Sciences sociales: Français Documentation Education socioculturelle Histoire géographie Economie générale Langue vivante anglais Education physique et sportive Sciences et technologies:

Mathématiques

Physique Chimie Informatique

Biologie

# Zootechnie Agronomie Agroéquipement

Pilotage de l'exploitation Economie agricole Comptabilité Gestion

Module d'Adaptation Professionnelle : Utilisation des ressources naturelles communes au service des entreprises agricoles

#### Enseignements à l'initiative de l'établissement :

Devenir un citoyen responsable et acteur de sa formation

#### Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 36 mois, alternance entre l'entreprise agricole (100 semaines dont 15 de congés payés) et le centre de formation (56 semaines soit 1 960h).

# Modes de validation

Formation diplômante de niveau 4.

# Dispositif d'évaluation

Le Bac Pro CGEA est délivré pour 55 % en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) réparti sur les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années.

Les 45% restants, se composent de cinq épreuves terminales (organisées en juin de la dernière année de formation) :

- deux en enseignements techniques une soutenance orale ayant comme support l'exploitation du maître d'apprentissage et une épreuve écrite de zootechnie,
- trois en enseignements généraux français, histoire géographie et mathématiques.

# Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP29267BC01 à RNCP29267BC10).

## Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

#### Rémunération

Salaire minimum légal brut (% du Smic) au 1er janvier 2023 :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
461,51€	734,99 €	905,92 €	1709,28€
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
666,62€	871,73 €	1042,66€	1709,28€
Rémunération de la 3e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC
940,10€	1145,22€	1333,24€	1709,28€

#### Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend.

#### Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2020-2021-2022) : 91%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2020-2021-2022) : 100%
- Taux de satisfaction des apprentis (2021 -2022) : 100 %

#### **Contacts**

#### Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval Route de la Souterraine 87190 Magnac-Laval 05.87.77.60.02 cfa.haute-vienne@educagri.fr

• Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

• Coordonnatrice de la formation Bac Pro CGEA par apprentissage :

Cécile PLANCHAT - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : cecile.planchat@educagri.fr

• Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél: 05.55.48.44.30 - Mail: charlene.leroy@educagri.fr

MAJ: 14/03/23 LD